



Conseil d'unité –4 mars 2019

Université Rennes 2 - salle N 105 RDC de la Maison de la recherche

14h00-16h30

Ordre du jour

- Projets EUR
- Campagne d'emplois
- Postes PU sciences politique et la question du décontingement
- Vivier pour la constitution du projet scientifique : horizon juin 2020.
- Aide à Publication
- Congrès AFSP-AFS
- Demandes d'association, de nouveaux membres.
- Formations proposées aux doctorants
- Validation des compte-rendus + règlement intérieur
- Charte d'usages des e-mails

Présents : Thomas Aguilera, Marylène Bercegeay, Emilie Biland, Luc Capdevila, Camille Giraudon, Malo Herry, Jean-Pierre Le Bourhis, Patricia Loncle, Claude Martin, Sylvie Ollitrault, Romain Pasquier, Eugénie Saitta, Olivier Trédan, Claudine Valtat, Claire Visier.

Excusés : Jean-Marie André, Cyrille Harpet, Virginie Muniglia, Jean-François Polo,

Relevé de décisions

Informations préliminaires

- Pierre Lascoumes, directeur de recherche honoraire au CNRS, a animé sur quatre demi-journées de trois heures, les 27 et 28 février derniers, un atelier d'écriture pour les doctorants d'Arènes. onze doctorants ont pu bénéficier de cette formation et sauront en tirer profit.
- Candidature à the ECPR Graduate Student Conference en juin 2020. L'ECPR est le réseau qui fédère la discipline science politique en Europe et la Graduate Student Conference est une manifestation qui regroupe les doctorants dans une sorte de colloque qui accueille en début de vacances d'été plusieurs centaines de participants (200-300). Il s'agit de trouver un porteur et de constituer un local committee qui doit fonctionner avec des politistes, des représentants du laboratoire et de Sciences Po.

Sylvie Ollitrault s'engage à discuter avec Erik Neveu qui va demander l'éméritat et pourrait être un porteur scientifique, c'est une activité qui rentre dans les attributions de l'éméritat. Jean-Pierre Le Bourhis est aussi prêt à être responsable de l'événement.

Il s'agit de prendre des engagements d'aide financière : des demandes de subventions seront déposées auprès des établissements, de Rennes Métropole, de la Région Bretagne et de l'UBL ; et de penser réservation de salles et hébergement.

1) Projets Ecole Universitaire de Recherche (EUR)

Pour rappel, l'action « Ecoles universitaires de recherche » revêt un caractère structurant pour le système français d'enseignement supérieur et de recherche, en visant notamment à lier fortement au meilleur niveau formation et recherche (formations de master et de doctorat et laboratoires de recherche de haut niveau) ; en valorisant les points forts thématiques des établissements et des sites pour renforcer l'impact et l'attractivité internationale du pays.

Sur le site de Rennes, trois projets EUR en sciences humaines et sociales (SHS) seront soumis à l'appel de la troisième vague du programme des investissements d'avenir (PIA3) et déposés dans le cadre d'UniR, le 26 mars.

- « Intelligence environnementale », porté par l'université de Rennes 1, et dans laquelle l'EHESP ainsi que les UMR ARENES et IRSET sont engagées (implication forte de Cyrille Harpet). Le 5 et 6 mars prochain se tiendra le workshop de préfiguration du projet d'Ecole Universitaire de Recherche « Intelligence environnementale ».
- « Approches créatives de l'espace public », portés par l'université Rennes 2, avec implication de membres d'Arènes dont les travaux portent sur des formes, si pas totalement nouvelles, du moins relativement originales, d'appropriation des espaces publics, et qui pourraient trouver dans cet espace un terrain d'expression. Ce projet arrive tardivement, mais le conseil d'unité s'accorde pour que le laboratoire reste partenaire.
- Digisport porté aussi par l'université Rennes 2.

Autres EUR stabilisées portées par l'université de Rennes 1 : Matériaux et Cybersécurité.

Les projets EUR/EHESP sur les services de santé ne pourront pas être finalisés pour la date de soumission.

Sur le projet EUR « Amériques », (implication de Luc Capdevila), les porteurs ont reçu une injonction en décembre de ne pas le présenter car l'INSHS du CNRS considérait que cette thématique devrait être portée par des UMR spécialisées. Lors du prochain appel, il faudrait saisir l'opportunité d'un portage avec une UMR parisienne.

Dans le cadre d'un nouvel appel à projets, une nouvelle EUR interne à l'EHESP va être renommée et devrait fusionner avec la politique stratégique de l'établissement.

2) Campagne d'emplois

- ✓ EHESP – 1 poste de Professeur des universités en sciences de gestion, laboratoire d'accueil : EA Management des organisations de santé (EA 7348 MOS), mais le profil recherche est demandé à Arènes. Intérêt pour l'équipe 1 « Politiques sociales et de santé » si le profil recherche rejoint la sociologie des organisations.
- ✓ Sciences Po Rennes - Le recrutement du poste de professeur de science politique par la voie dite longue (46.1) a été repoussé. Ce poste était soumis à un contingentement et ne pouvait donc pas faire partie de la procédure synchronisée du printemps 2019. Il faut donc attendre une procédure au fil de l'eau à l'automne 2019 ou la procédure synchronisée de l'année prochaine.
- ✓ Université de Rennes 1 – l'université envisage d'ouvrir six postes d'enseignants-chercheurs lors de la prochaine campagne d'emploi dont deux postes PU sont pour la Faculté de droit et de science politique : un en droit pénal et un en science politique. Une candidate sur le profil recherche en science politique est clairement identifiée dans le laboratoire.
- ✓ Université Rennes 2 – un poste de professeur en science politique, sur la thématique « Action publique » est fléché Arènes. Un poste fléché en sociologie pourrait être attribué à un autre laboratoire de l'université Rennes 2.

3) Postes PU science politique et la question du décontingentement

Sylvie Ollitrault rappelle que pour 2020, trois demandes de PU ont été adressées au Ministère et dans un contexte de contingentement.

Luc Capdevila fait remarquer que sur Galaxie, sont proposés un poste de science politique au recrutement et trois postes pour l'Agrégation.

Un décontingentement est urgent du nombre de postes autorisés à la voie longue par rapport au nombre de postes ouverts à l'agrégation.

Frédéric Sawicki, auteur d'un rapport de la discipline remis au ministère en 2017, suite à une demande officielle qui lui avait été faite, prend appui sur la discipline gestion-économie. Les expérimentations arrivent à leur terme en gestion et en économie, un bilan va être tiré par le Ministère.

Cette question est au coeur de l'agenda de l'AFSP et il est prévu un vote en AG AFSP ou sous une autre modalité.

D'un point de vue pratique et démographique, afin d'éviter que la discipline science politique ne se sclérose, faute du renouvellement des postes de PR en science politique (notamment en raison de nombreux départs à la retraite de PR dans les cinq années à venir, mais aussi du contingentement et du fait que beaucoup d'universités ne souhaitant plus recruter à l'agrégation, les postes PR sont gelés, transformés en postes MCF, ou donnés à d'autres disciplines qui, elles, obtiennent des voies longues). Un fort déséquilibre du ratio PR/MCF commence à exister, qui va croissant et devient inquiétant pour la capacité de la discipline à assurer son avenir.

Une réflexion pour réformer le concours d'agrégation est en cours, une majorité de politistes et instances semblent souhaiter le maintien, mais avec des modifications de fond

4) Vivier pour la constitution du projet scientifique : horizon juin 2020

La direction a approché des jeunes collègues pour mener une réflexion globale sur le projet scientifique de l'unité : Emilie Biland MCF-HDR Rennes 2, Jean-Pierre le Bourhis CR CNRS, Gildas Brégain, CR CNRS et Benoit Giry, MCF Sciences Po.

Ce groupe de réflexion reste ouvert à tous les responsables d'équipe et de chantier, pour définir un rétro-planning lié à l'évaluation HCERES et échanger à un moment où de nombreux changements institutionnels, la mise en place de la politique de site, sont à l'œuvre, en vue de se fabriquer une culture commune, pour concevoir ce que sera le projet scientifique d'Arènes pour le prochain contrat quinquennal 2022-2026.

Les nouveaux membres qui s'associeront auront ainsi un espace pour réfléchir à de nouvelles initiatives scientifiques.

Luc Capdevila précise qu'il faut se préparer dans la durée et prévoir la succession de l'équipe actuelle en préparant de jeunes talents qui doivent se projeter dans les dix-quinze ans qui viennent, faute d'avoir réussi à faire émerger une équipe alternative, d'où la constitution de ce groupe. Au-delà des thématiques, il faut autant de membres que de sites.

Une réunion mensuelle est prévue pour mener une réflexion globale sur le projet scientifique de l'unité.

Juin 2020 est une date inscrite dans le calendrier de la préparation de l'évaluation par le HCERES pour rendre un projet scientifique à l'université de Rennes 1.

Claire Visier exprime sa perplexité sur la double problématique de la succession de l'équipe de direction et du portage du projet scientifique. Pour la succession elle interroge sur la date.

Sylvie Ollitrault avait imaginé que dès la rentrée 2018, il y aurait une prise de conscience collective pour penser la suite et qu'un membre aurait émergé avec une équipe. Ce qui n'a pas été le cas, il était donc de sa responsabilité de poursuivre le travail de direction.

Luc Capdevila rappelle que le prochain contrat c'est dans deux ans. Concrètement, la direction actuelle ne sera pas porteuse du projet scientifique 2022-2026. Il faut donc préparer le tuilage et ne pas laisser la place à l'improvisation dans un contexte avec cinq tutelles. Il rappelle que le groupe de réflexion est très ouvert et que la direction est dans la demande depuis longtemps.

Sylvie Ollitrault réaffirme que l'objectif est de rassembler des personnes qui peuvent se projeter dans cinq ans mais ne peut interagir avec un groupe qu'elle ne connaît pas.

5) Aide à la publication

Thibault Tellier prépare un volume d'hommage à sa collègue Annie Fourcaut, professeure à Paris 1 et membre du Centre d'histoire sociale du XXe siècle, grande spécialiste de l'histoire

urbaine contemporaine. Il sollicite une aide financière à la publication en tant co-directeur des Mélanges, d'environ 2000 €.

Le conseil d'unité fait remarquer que lorsque des Mélanges sont publiés, généralement c'est une entreprise qui est du ressort des institutions dont le/la collègue dépend et que l'aide à la publication relève a priori de l'institution d'appartenance de la personne à qui sont consacrés lesdits Mélanges.

Pour une aide à la publication, il est rappelé que la demande doit être relayée par une équipe ou un axe du laboratoire et que le projet éditorial émane d'une démarche collective interne à l'unité.

Après discussion, le conseil d'unité donne un avis défavorable à cette demande de soutien à publication.

6) Congrès AFSP-AFS

Le conseil est informé des membres participants au :

- 15^{ème} congrès de l'Association française de science politique (AFSP) à Bordeaux, du 2 au 4 juillet 2019 : 14 titulaires dont 9 responsables de sections thématiques, 13 doctorants et 3 post-doctorantes.

- 8^{ème} congrès de l'Association française de sociologie (AFS), à Aix-en-Provence, 27-30 août 2019 : 6 titulaires et 4 doctorants.

7) Demandes de rattachement et d'association de nouveaux membres

En tant que membres :

Sébastien Saetta, post-doctorant en sociologie, en poste à mi-temps au sein de l'EHESP ainsi que d'une association visant à mener des recherches actions/participatives dans le champ de la santé mentale et du handicap psychique.

Au sein de l'EHESP, il participe notamment au projet PROPLAIN, financé par l'IRESP, porté par Emmanuelle Fillion, sur les plaintes des usagers au sein des établissements sanitaires et médico-sociaux. En tant qu'ingénieur de recherche sur deux ans, il réalise une enquête au sein d'un établissement public de santé mentale, et observe les différentes arènes au sein desquelles les usagers sont amenés à exprimer leurs griefs. Il demande une affiliation en tant que membre.

Après lui avoir demandé de préciser sa motivation pour intégrer Arènes, suite au conseil d'unité du 17 décembre 2018, sa demande est acceptée par le conseil d'unité, en tant que membre pendant la durée de son contrat.

Doris Buu-Sao, recrutée depuis le 1er février en tant que post-doctorante dans le cadre du projet DEMOSTER, a rejoint également le projet « Démocratiser la transition énergétique ? » porté

par Patrice Diatta, Renaud Hourcade et Pierre Wokuri. Ses travaux et projets portent sur la signification sociale et politique du développement des industries extractives (pétrole, mines) dans des territoires ruraux, la sociologie de l'action publique, la sociologie des mobilisations et les appartenances sociales et territoriales. Ses objets de recherche recourent à plusieurs titres les thématiques travaillées par les chercheur-e-s des équipes « Institutions et échelles de l'action publique » et « Engagement, vie politique et médias », mais aussi dans le cadre du chantier transversal « Environnement, écologie politique et développement durable ». Son affiliation à Arènes permettrait dès lors de consolider les liens noués au sein du projet DEMOSTER, mais aussi plus largement d'engager et de pérenniser des échanges avec l'ensemble des membres du laboratoire.

Demande de rattachement validée par le conseil d'unité.

Emilie Gaillard est professeur en Droit et Humanités environnementales, recrutée à l'IEP de Rennes, en septembre 2018. Ses champs de recherche concernent le développement durable, l'écologie, le transhumanisme, à travers le prisme assez spécifique de l'avènement du droit des générations futures. Elle demande un rattachement à titre principal au laboratoire Arènes en restant associée à l'Institut Demolombe de la faculté de droit de Caen en tant que directrice du Pôle de recherche pluridisciplinaire Risques, Qualité et Environnement Durables à la Maison de la recherche en Sciences humaines (Université de Caen – CNRS).

Son rattachement est validé. Mais, il faudra constater si elle peut s'intégrer au chantier environnement, en tant que juriste.

En tant que membre associé :

Jeanne-Maud Jarthon, docteure en sociologie depuis 2014, qualifiée en 19^{ème} et 74^{ème} sections, ses travaux portent sur les processus d'engagement/désengagement dans la pratique sportive à des fins de préservation de la santé et/ou moyen de prévention du vieillissement à travers un exemple particulier le fitness.

Au regard de son curriculum-vitae, le conseil d'unité n'est pas convaincu par cette demande d'association qui n'a pas de lien avéré avec une équipe et/ou un chantier, non plus pour construire des collaborations avec les membres d'Arènes.

Il est proposé de lui demander après le conseil d'explicitier en quoi son rapprochement pourrait être un apport pour le collectif, notamment pour l'équipe « Politiques sociales et de santé. Inégalités et Populations ». En cas de réponse convaincante, cette demande d'association sera réexaminée au prochain conseil d'unité.

8) Formations proposées aux doctorants

Formation « Problématiser » proposée par Émilie Biland en trois séances : mardi 11 juin de 9h30 à 12h30 ; mercredi 19 juin de 9h30 à 11h30 ; jeudi 20 juin de 9h30 à 11h30.

La problématisation est une opération fondamentale des sciences sociales, qui est particulièrement importante dans le cadre de la thèse, tant au début (Quel est le problème que j'entends résoudre ?) qu'au moment de la rédaction (Est-ce bien ce problème que ma recherche m'a permis de traiter ? Dans quelle mesure dois-je déplacer mon questionnement ?). Cette formation de sept heures (réparties en trois séances) propose de réfléchir à l'épistémologie de ce processus de questionnement (notamment au regard des démarches inductive et déductive) et de l'opérationnaliser à partir d'exercices individuels et collectifs (analyse de textes publiés; pratique de problématisation sur des sujets fictifs ou sur son sujet de thèse). Elle pourra être utile aux doctorant.es à toutes les étapes de la thèse, y compris celles et ceux qui la terminent et qui préparent de nouveaux projets de recherche (post-doctorat, CNRS etc). Elle vise surtout les doctorant.es qui utilisent une démarche empirique. Vue la formule pédagogique, qui donne une large part aux échanges, la présence à Rennes est vivement encouragée.

Formation sur l'Union européenne

Claire Visier diffuse l'information d'une formation sur l'Union Européenne dans le cadre du module Jean Monnet. Cette formation se tiendra à Rennes la semaine du 8 juillet et il s'agit d'un module destiné aux doctorant.e.s ainsi qu'aux étudiant.e.s de M2 de Rennes qui ne sont pas spécialistes de l'UE mais y portent un intérêt ou la croisent dans leurs recherches/leurs enseignements.

9) Validation des compte-rendus + règlement intérieur

En l'absence d'amendements, les compte-rendus des conseils d'unité du 2 juillet, 16 octobre et 17 décembre 2018 sont validés et seront postés sur l'intranet du laboratoire.

Il est rappelé que les compte-rendus, qui présentent un intérêt pour la mémoire du laboratoire, soient le plus neutre possible pour le bien-être du vivre ensemble et pour limiter les effets à long terme.

Il est proposé une relecture du règlement intérieur qui a été distribué aux membres du conseil d'unité, rappelé que les avis du conseil d'unité ne sont que des avis consultatifs et qu'un conseil d'unité ne peut pas être lancé dans un délai très court. Ce règlement intérieur, dès qu'il sera signé par les tutelles, sera disponible sur le site.

10) Charte d'usages des e-mails

La direction a estimé qu'une charte sur les courriels devait être disponible pour le laboratoire. Cette charte explique aussi que le courriel n'est qu'un moyen de communication parmi d'autres.

En tant que directrice, Sylvie Ollitrault rappelle qu'elle est responsable de la teneur et des propos diffusés sur les mailings collectifs et que souvent, les mailings peuvent être re-routés. Longtemps, les usages étaient relâchés et les débats pouvaient prendre une tonalité familière. L'UMR a pris du volume : plus de 100 membres (seniors et juniors) et Sylvie Ollitrault tient à

préserver une certaine bienveillance, se dit garante de l'intérêt général en ne souhaite pas que certains débats puissent entacher le travail collectif voire son dynamisme.

Sylvie Ollitrault en appelle à la raison et insiste aussi pour rappeler qu'elle préfère des rendez-vous dans son bureau en présentiel ou encore un échange téléphonique à des échanges e-mails.

Elle attire l'attention sur des faits qui lui ont été relevés d'expression négative sur les réseaux sociaux à l'égard d'activité de recherche interne (séminaires), de propos dévalorisants, voire injurieux, sur des membres du labo. Les membres d'ARENES doivent avoir un minimum de courtoisie, de neutralité à l'égard des activités des collègues partageant le même espace de travail.

Romain Pasquier revient sur la convocation du conseil d'unité extraordinaire du 21 janvier et demande un peu de professionnalisme vis-à-vis de la tutelle IEP. En concertation avec la direction du laboratoire, dorénavant ces réunions seront refusées.

Marylène Bercegeay